Un client se rend à la médiathèque, il voudra emprunter un ou plusieurs documents, il pourra consulter la disponibilité des documents qu'il souhaite emprunter.

Il se rendra au guichet avec les documents, si il les as trouvés, pour enregistrer l'emprunt.

L'employé prendra son numéro de lecteur si il est déjà inscrit, sinon l'employé l'enregistrera comme nouvel usager.

Si le lecteur est déjà enregistré, l'employé verifiera si le lecteur a bien payé sa cotisation, dans le cas contraire l'employé lui demandera la cotisation. Il vérifiera également si il a moins de 5 emprunts en cours, dans le cas contraire il pourra lui demander si il peut rendre des emprunts.

Si les 2 conditions sont remplies la demande d'emprunt s'initialisera et l'employé verifiera la disponibilité des documents, si disponible(s) l'action continue, sinon ceux indisponible(s) ne pourront pas être empruntés.

L'employé demandera ensuite une caution en cas de CD-ROM présent, sinon si présence de micro-film il vérifiera si un écran est libre, en cas de refus du lecteur à donner une caution ou indisponibilité d'écran l'action pourra être annulée.

Si tout se passe correctement, il y a validation de l'enregistrement de l'emprunt.